

Promenade sur les communes de Sains-du-Nord et de Sémeries. Découverte d'oratoires et de fermes.

Durée	2h 50	Difficulté	Moyenne
Distance	9,22 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	84 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	84 m	Commune	Sains-du-Nord (59177)
Point haut	205 m	Région	Avesnois
Point bas	154 m		



Trace n° 22233051



Description

Départ du parking situé Place du Général de Gaulle, au pied de l'église de [Sains-du-Nord](#).

(D/A) Quittez la place en longeant l'église à main gauche. Tournez à droite dans la Rue Edmond Wiart, puis encore à droite dans la Rue Gabriel Péri. Croisez la Rue du 14e Régiment des Zouaves côté gauche et allez jusqu'à la prochaine intersection.

(1) Tournez à gauche dans la Rue du Moulin à Vent, qui se prolonge Vieux Chemin d'Avesnes. Allez tout droit et ignorez trois chemins à gauche et un sentier à droite.

(2) Passez d'un chemin goudronné à un chemin entre les champs. Poursuivez tout droit et ignorez un chemin à droite.

(3) Au croisement avec la Rue de la Cure, continuez tout droit. Traversez ensuite la D123 au lieu-dit le Pré profond. Ignorez un chemin sur la droite et passez devant le lieu-dit Vert Buisson. Passez sous une ligne à haute tension et rejoignez aussitôt une intersection.

(4) Tournez alors à droite sur un chemin. Continuez tout droit, passez un petit cours d'eau, ignorez un chemin à gauche à la cote 173 et poursuivez tout droit jusqu'à la cote 169.

(5) Prenez à droite la Rue d'Avesnelles. Allez toujours tout droit et ignorez un chemin venant de la gauche puis un à droite. À la fourche située à la hauteur du premier bâtiment, choisissez la voie de gauche.

(6) Au carrefour (oratoire), prenez à gauche la Rue de Brodé et passez devant un autre oratoire.

(7) Tournez à gauche dans la Route de Sains et, peu après, à droite dans la Rue de la Palette. Demeurez sur cette voie qui vire à gauche puis à droite. Ignorez un chemin à gauche puis un chemin à droite. La rue se prolonge dans la Rue du Luc.

(8) Prenez à droite le Chemin de Lombies et allez tout droit. Passez la Ferme de Lombies et ignorez un chemin à droite à la cote 174. Franchissez un cours d'eau et allez tout droit.

(9) Au croisement, tournez à gauche dans la Rue de Sémeries et dépassez le lieu-dit Le Nid d'Hirondelles. À la fourche, obliquez à droite dans la Rue Gabriel Péri.

(1) Continuez tout droit Rue Gabriel Péri et, par l'itinéraire inverse de l'aller, regagnez le point de départ (D/A).

Points de passages

D/A Place du Général de Gaulle - Église Saint-Rémi (Sains-du-Nord)

| N 50.09569° / E 4.01181° - alt. 189 m - km 0

1 Rue Gabriel Péri x Rue du Moulin à Vent

| N 50.09691° / E 4.01017° - alt. 193 m - km 0.27

2 Chemin goudronné à chemin des champs

| N 50.09964° / E 4.00048° - alt. 187 m - km 1.05

3 Traversée de la Rue de la Cure

| N 50.10402° / E 3.99183° - alt. 191 m - km 1.88

4 Sentier

| N 50.10969° / E 3.97864° - alt. 187 m - km 3.07

5 Rue d'Avesnelles

| N 50.11649° / E 3.98805° - alt. 169 m - km 4.12

6 Rue de Brodé

| N 50.1154° / E 3.99978° - alt. 161 m - km 5.02

7 Route de Sains

| N 50.11634° / E 4.00206° - alt. 156 m - km 5.23

8 Chemin de Lombies,

| N 50.11047° / E 4.0212° - alt. 191 m - km 7.03

9 Rue de Sémeries

| N 50.10068° / E 4.00781° - alt. 186 m - km 8.49

D/A - Église Saint-Rémi (Sains-du-Nord)

N 50.0957° / E 4.0118° - alt. 189 m - km 9.22

Informations pratiques

Circuit non balisé.

Variante courte

((2)) Allez tout droit puis tournez à droite au Champ Fleuri. À l'intersection, prenez à gauche et allez tout droit.

Au carrefour quatre voies et comportant un oratoire, La Petite Fache, prenez à droite vers le Baquy, passez un pont au-dessus du ruisseau du Baquy, passez l'oratoire et suivez tout droit en effectuant le virage à gauche.

Au T, tournez à droite Rue de la Palette, continuez tout droit, cette rue devient ensuite Rue du Luc. À l'intersection, prenez à droite Chemin de Lombies, passez la Ferme de Lombies. Continuez tout droit sur un chemin non-goudronné. Franchissez le Pachi et continuez tout droit. À l'intersection, prenez à gauche Rue de Semeries vers le Nid d'Hirondelles, continuez tout droit. ignorez un chemin à gauche et rejoignez le point ((1)). Continuez en face Rue Gabriel Péri, ignorez le chemin à droite, puis tournez à gauche Rue Edmond Wiart et revenez au point de départ ((D/A)).

A proximité

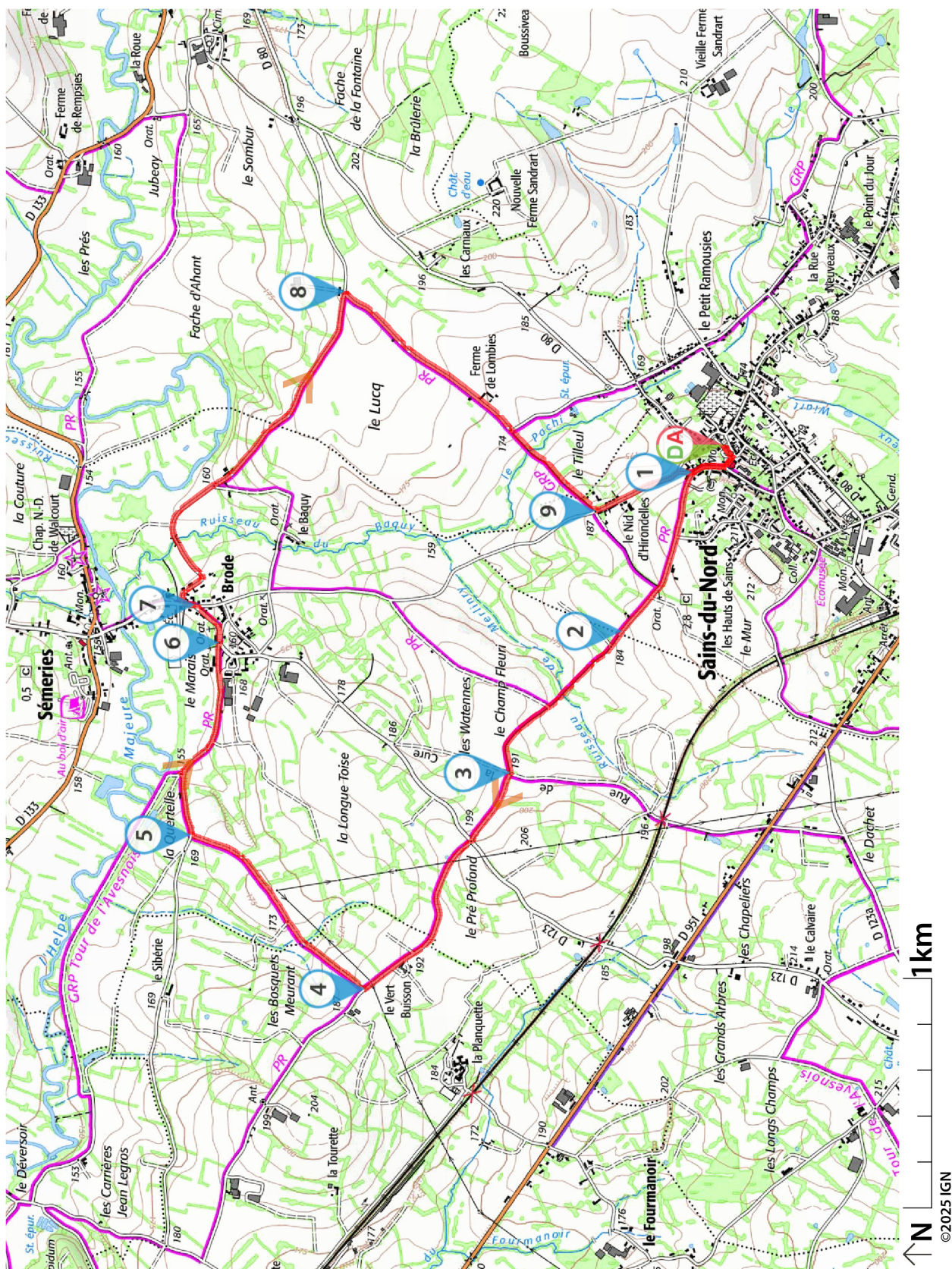
Maison du bocage à Sains-du-Nord.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-vert-buisson-et-brode/>

En savoir plus :

Email : annie.trocin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

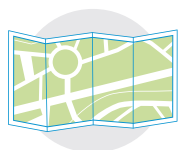
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



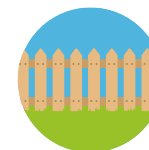
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



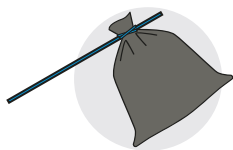
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.